

PROCES VERBAL
de la séance du 28 juin 2010

Membres	Membres en exercice	Membres présents	dont titulaires	dont suppléants
131	131	66	52	14

Etaient présents :

WEBER	Jean-Paul	Président	MEYER	Charles	3e assesseur
REISTROFFER	Gilbert	1er vice-président	DEROUALLE	Louis	4 ^e assesseur
KIFFER	Edmond	2e vice-président	MARTIN	Jean-Eric	5e assesseur
CHRISTNACKER	Daniel	3e vice-président	VILLEMORTI	Marcel	6e assesseur
GEORGES	Gérard	1 ^{er} assesseur	WANT	Patrick	7e assesseur
ZORDAN	Jean	2e assesseur	KRIER	Roland	8e assesseur

Membres du Bureau :

Etaient présents :

Délégués titulaires

NOAL	Frédéric	ALGRANGE	TRIVELLATO	Daniel	MONDELANGE
HENRY	Eric	ANGEVILLERS	HUMBERT	Marcel	NILVANGE
BOUZENDORFFER	Robert	APACH	GAVAZZI	Angel	OTTANGE
PIOVANO	Lucien	AUDUN-LE-TICHE	CHAUMIER	Claude Eric	LOUDRENE
VIGNALE	Pascal	BETTELAINVILLE	SCHOSSELER	Sébastien	RANGUEVAUX
GIORGINI	Gérard	BOULANGE	LEIDIG	Armand	RETTEL
FILLMANN	Alain	BOUSSE	WEILER	Jean-Paul	ROSSELANGE
KOWALCZYK	Pierre	BOUSSE	HENNEQUIN	Gérard	RUSTROFF
SCHLINCKER	Bernard	BUDING	TALARCZYK	Edith	TERVILLE
DIBENE	Nicolas	DISTROFF	PARGNY	Jean-Paul	THIONVILLE
SCHARFF	Jean-Claude	ELZANGE	RITTER	Jean-Marie	THIONVILLE
SOMMEN	Christian	HALSTROFF	DELUY	Georges	THIONVILLE
DEL PIZZO	André	HAUTE-KONTZ	COVES	Cecil	THIONVILLE
WERNER	Camille	KEDANGE-SUR-CANNER	RAUCH	Isabelle	THIONVILLE
DEGENEVE	Denis	KIRSCH-LES-SIERCK	PHILIPPE	Marie-Françoise	THIONVILLE
FOETZ	Marc	KLANG	CAZALET	Alain	TRESSANGE
BECKER	Patrick	KUNTZIG	WEYANT	Arsène	VITRY-SUR-ORNE
COMPE	Patrick	LOMMERANGE	FILBING	Michel	VITRY-SUR-ORNE
BAYARD	Richard	MALLING	BECKER	Jean-Claude	WALDWEISTROFF
LAUNAY	Francis	METZERESCHE	MULLER	Henri	YUTZ

Délégués suppléants :

DESVAUX	Roger	AUDUN-LE-TICHE	COMBE	François	THIONVILLE
ZINS	Clément	CONTZ-LES-BAINS	VAISSE	Brigitte	THIONVILLE
PICARD	Laure	LAUNSTROFF	LANDSGESELL	Rémy	VECKRING
LEUVREY	Jacky	LUTTANGE	THIRIA	Jean-Michel	WALDWISSE
GUERIN	Max	RICHEMONT	DILLIER	Yves	YUTZ
OMHOVER	Christophe	RURANGE-LES-THIONVILLE	LUSTIG	Marie-Noëlle	YUTZ
FEIREISEN	Gérard	THIONVILLE	BIEBER	Philippe	YUTZ

Sont excusés et ont donné procuration : Mme Dominique SCHORR à M. Marcel VILLEMORTI, M. Alain LEMAL à M. Louis DEROUALLE, M. Mario MORENA à M. Marcel HUMBERT, M. Denis STOCHMEL à M. Angel GAVAZZI, M. Antonio BRUZZESE à M. Jean-Paul WEILER, M. Jean-Gérard GUIRKINGER à M. Gilbert REISTROFFER

.Sont excusés : M. Patrick WEITEN , M. Roger GUBERNATOR, M. Roger TUSCH , Mme Laurette PRATI, M. René FELICI, M. Bernard GALLINA, M. Pascal EBERHART, M. Claude CORVISIER, M. Alain PHILIPPS, M. Jean-François ADAM, M. Roméo PASQUALETTO, M. Lino GARDIN, M. François ALBANE, M. Daniel PERLATI, M. François MARQUET, M. Jean-Paul TINNES, M. Marc HOVER.

Assistaient en outre : MM. Philippe ROUSTAN, Mmes Bernadette VIEUSANGE, Karine THIRY-OULIEU.

Les délégués présents ont signé au registre des délibérations.

Les délibérations concernant les points examinés lors de cette séance ont été publiées le 7 juillet 2010, les autres conditions éventuellement nécessaires au caractère exécutoire de ces actes étant conformes aux dispositions législatives en vigueur (Loi Municipale Locale du 6 juin 1895 et Lois des 2 mars et 22 juillet 1982).

M. le Président ouvre la séance à 18 heures 15 en indiquant que le quorum est atteint.

Le procès-verbal de séance du Comité Syndical du 10 février 2010, dont un exemplaire a été adressé à chaque délégué, est approuvé sans observation.

M. le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

1) Redevance R2 2008

M. Edmond KIFFER, 2^e Vice-Président indique que la redevance R2/2008 a été arrêtée définitivement après actualisation de la formule de calcul.

Il en résulte que la subvention reversée aux communes s'établit à 720.153,- €

Le tableau ci-joint détaille commune par commune le montant de cette subvention qui sera versée au cours de l'été 2010.

Un courrier de notification du montant définitivement attribué sera adressé aux communes dans les prochains mois.

Commune	R2 2008
ALGRANGE	1 987
ANGEVILLERS	32
AUDUN-LE-TICHE	55 890
BASSE-HAM	111 893
BERTRANGE	8 428
BOULANGE	50 531
BOUSSE	13 377
BUDING	83
DISTROFF	529
ELZANGE	508
FAMECK	21 713
FLORANGE	47 507
FONTOY	15 939
GUENANGE	11 771
HALSTROFF	395
HAYANGE	1 031
INGLANGE	27 347
KEDANGE-SUR-CANNER	529
KOENIGSMACKER	884
LAUNSTROFF	10 424
MANOM	1 967
MERSCHWEILLER	50
METZERESCHE	70
METZERVISSE	12 236
MONNEREN	79
MONDELANGE	19 115
MOYEUVRE-GRANDE	10 342
NEUFCHEF	138
NILVANGE	1 107
OTTANGE	30 810
RANGUEVAUX	66
REMELING	278
RETTTEL	2 145
RICHEMONT	147
ROSSELANGE	30 734
RURANGE-LES-THONV.	34
RUSSANGE	17 379

RUSTROFF	41
SEREMANGE-ERZANGE	84
STUCKANGE	6 296
TERVILLE	7 061
THIONVILLE	19 697
TRESSANGE	3 796
VALMESTROFF	32 155
VECKRING	1 076
VITRY-SUR-ORNE	47 062
WALDWEISTROFF	9 043
YUTZ	86 347
TOTAL :	720 153

Le comité syndical valide à l'unanimité la répartition de la R2 2008 en arrêtant définitivement les dépenses retenues au titre de 2008.

2) Programme d'effacement de réseaux 2010

M. Gilbert REISTROFFER, 1^{er} Vice-Président indique qu'il est proposé pour 2010 de retenir toutes les opérations présentées en affectant prioritairement 40 % de subventions aux communes n'ayant pas encore été subventionnées à savoir :

- Havange : rues de la Marne et de la Croix : subvention : 33.733,- €
- Oudrenne : Place de la Mairie : subvention : 12.198,- €

Le solde de l'enveloppe, soit 264.069,- €, est réparti équitablement entre les communes, selon un taux de subvention de 26,09922 %.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des opérations retenues au titre de 2010 :

Commune	Opération	dépense subventionnable annexe A	dépense subventionnable annexe B	Subvention versée	Taux appliqué
Angevillers	Quartier mairie-centre socio culturel	10 097	5 597	1 461	26,09922%
BasseHam	Quartier Saint François	146 785	136 776	35 697	26,09922%
BasseHam	Rue du Canal	36 807	39 707	10 363	26,09922%
Fameck	Avenue Jeanne d'Arc	211 170	212 360	55 424	26,09922%
Florange	Impasse Gay Lussac	35 759	50 077	13 070	26,09922%
Havange	rues de la mairie et de la Croix	66 347	84 332	33 733	40%
Ottange	rue de l'Eglise	52 845	57 004	14 878	26,09922%
Tressange	rue du Général de Maud'huy	16 945	14 702	3 837	26,09922%

Vitry sur Orne	Lotissement "les Vignes" et r. Marcel Marlier	104 592	109 186	28 497	26,09922%
Yutz	rue Beethoven	134 329	125 100	32 650	26,09922%
Yutz	Abords giratoire Rue du Président Roosevelt, Rue Nationale Rue Jean Jaurès	64 937	59 466	15 520	26,09922%
Launstroff	Rues de la Fontaine et du Ruisseau	36 416	28 753	7 504	26,09922%
Merschweiller	Rue de la Chapelle	38 931	35 597	9 291	26,09922%
Oudrenne	place de la Mairie	34 014	30 495	12 198	40%
Rurange les Thionville	Montrequienne rues de Rurange et de Trémery	102 804	63 824	16 658	26,09922%
Waldweistroff	Rue du Stade	23 056	23 056	6 017	26,09922%
Waldweistroff	rue de la Libération	<u>50 584</u>	<u>50 584</u>	<u>13 202</u>	26,09922%
	total :	972 729	1 126 616	310 000	

M. Reistroffer indique que certaines opérations présentent une différence positive notable entre les dépenses réalisées présentées en annexe B et l'estimation fournie au titre de l'annexe A.

Aussi, paraîtrait-il intéressant d'envisager à terme un plafonnement du delta positif entre l'annexe B et l'annexe A, qui pourrait être de 10 %.

De même, pour les dossiers futurs, il serait opportun d'imposer l'individualisation des fouilles Basse Tension qui pourrait se faire notamment au travers d'un bordereau de prix détaillé. Cette individualisation serait bien entendu reprise en annexe A et en annexe B ;

M. Reistroffer indique d'autres pistes de réflexion : plafonner la dépense subventionnable de l'opération afin d'éviter qu'un chantier mobilise une part importante de l'enveloppe budgétaire. Ce plafonnement pourrait être appliqué selon une grille proportionnelle à la taille de la commune. Ce principe interviendrait uniquement en cas de dépassement théorique de l'enveloppe budgétaire.

Enfin, le principe de financer à 40 % une première opération présentée par une commune pourrait être pérennisé.

Le comité syndical valide à l'unanimité le programme d'effacement de réseaux 2010, ainsi que les nouvelles modalités proposées qui entreront en application à compter de 2011.

3) Convention EDF « Mise en esthétique des postes transfo »

M. le Président indique qu'il est proposé de passer une convention de partenariat avec ERDF afin de traiter la remise en peinture de postes de transformation. Cette démarche revêt à la fois un caractère esthétique, mais aussi une dimension sociale.

En effet, ERDF et le Siscodipe ont la volonté d'assumer pleinement leur mission de service public par un partenariat actif avec les acteurs du monde de la solidarité, notamment dans le domaine de l'insertion sociale par le travail.

Au titre de la convention, ERDF s'engage à réaliser 3 opérations de peinture de poste par an, essentiellement sur des communes rurales. Les communes urbaines continueront pour leur part de bénéficier du régime antérieur (convention signée directement avec ERDF). Les travaux de remise en état devront être réalisés par des personnels sous statut d'emplois d'insertion.

Chaque opération retenue devra faire l'objet d'une convention tripartite entre ERDF, la Commune et l'association d'insertion retenue.

Au titre de cette convention, ERDF prendra en charge la totalité de la prestation de l'association d'insertion et l'encadrement du chantier. La commune fournira quant à elle, le matériel et la peinture de son choix.

La convention de partenariat serait conclue pour 3 ans.

Le Comité syndical valide à l'unanimité (une abstention), de se prononcer favorablement pour la signature de la convention de partenariat entre ERDF et le Siscodipe portant sur la remise en peinture de postes de transformation en milieu rural et d'autoriser, M. le Président à signer ladite convention.

4) Divers

M. le Président, ayant épuisé l'ordre du jour, lève la séance à 19 h 30.

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Et ont signé les membres présents :

Le Président